

## NOTE AUX PARENTS – REOUVERTURE DU COLLEGE

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Une réouverture du collège est en cours de préparation conformément au protocole sanitaire qui est consultable sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) et d'où découlera le protocole établi par le collège qui vous sera transmis avant l'éventuelle reprise prévue le 18 mai pour les collèges et si toutes les conditions favorables sont réunies pour le permettre.

Je suis consciente que vous êtes tous en attente d'une organisation de cette réouverture. Nous travaillons actuellement à la mise en place de mesures particulières adaptées au collège Les Provinces.

Pour pouvoir organiser l'accueil des élèves, il faut que nous sachions combien d'enfants seront à accueillir.

Dans un premier temps, un sondage est mis en place sur le site du collège et via Pronote pour vous permettre de vous prononcer. Si vous souhaitez un retour au collège pour vos enfants, **vous aurez à transmettre le sondage complété aux professeurs principaux pour lundi 11 mai minuit**. Si vous souhaitez garder vos enfants au domicile, inutile de répondre au sondage.

Dans un second temps, tous les parents ayant répondu au sondage recevront le protocole d'accueil et les directives concernant l'organisation de la réouverture du collège et du fonctionnement sur site.

Dans les grandes lignes, il faut savoir que cette reprise en présentiel ne pourra pas s'effectuer de manière normale et qu'elle impactera les emplois du temps, les équipes pédagogiques des classes, les disciplines et les classes elles-mêmes. Toutefois, il faut savoir également que la continuité pédagogique à distance restera maintenue selon l'organisation mise en place depuis le début du confinement et dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Voici quelques points qui pourront vous éclairer dans votre prise de décision par rapport au choix que vous avez à faire au sujet de cet éventuel retour au collège de votre ou vos enfant(s) :

- A partir du 18 mai 2020, dans les départements classés « vert » selon la cartographie nationale, réouverture des collèges **pour les classes de 6ème et de 5ème sur la base du volontariat des parents jusqu'au 2 juin 2020**. (Les parents s'engagent pour toute cette période). Pour l'après 2 juin, nous n'avons pas encore d'instructions.
- A partir du 18 mai, quelque soit la couleur du département, les enfants des personnels prioritaires de tout niveau de classe pourront être accueillis tous les jours au collège si les parents en font la demande.
- Si le Loir-et-Cher « devient vert », certains professeurs et autres personnels du collège travailleront soit en présentiel, soit en télé-travail. Ceci impactera indubitablement les emplois du temps et posera des contraintes supplémentaires sur l'organisation de l'accueil des élèves en plus des contraintes sanitaires obligatoires déjà importantes.
- Prise en charge restreinte dans les transports (il serait question de 20 à 25 élèves par bus avec port du masque obligatoire (2 nécessaires par jour à la charge des familles)... (nous n'avons pas encore toutes les informations nécessaires à ce sujet). Si c'est le cas, certains parents seront amenés sans doute à devoir véhiculer leurs enfants au collège.

- Les parents s'engagent sur l'honneur à une prise de température journalière avant le départ de leurs enfants pour l'établissement et ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez l'élève ou dans la famille
  
- Concernant les contraintes sanitaires qui seront, entre autres, appliquées au collège Les Provinces : port du masque obligatoire (2 masques par jour qui devraient normalement être fournis par l'institution), application des gestes barrière (lavage des mains au minimum 8 fois par jours),..., maintien de la distanciation physique, limitation du brassage des élèves (sens de circulation, échelonnement des arrivées, des sorties, des retours en salle de classe, récréation préconisée en salle de classe ...) nettoyage et désinfection des locaux et des matériels,...
  
- Salle dédiée pour chaque groupe de 15 élèves avec place dédiée pour chaque élève.
  
- **Accueil des élèves à la journée** et, si le seuil de capacité d'accueil par jour venait à être dépassé, risque de rotation des groupes selon les niveaux de classe en fonction des jours de la semaine
  
- Ouverture de la ½ pension selon la décision prise par le conseil départemental. Si la restauration scolaire est mise en place, la qualité de ½ pensionnaire pour les élèves externes devrait être privilégiée pour les parents d'élèves externes pour des raisons sanitaires (limitation des entrées et des sorties, maintien de la distanciation physique, limitation de l'usage des masques à fournir par les familles,...). Ce changement de régime pour les élèves externes pourra faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'une demande d'aide d'urgence au titre du fonds social auprès de l'assistance sociale du collège.

En espérant avoir pu vous apporter quelques éléments de réponse par rapport aux diverses questions que vous vous posez, et dans l'attente de l'organisation de la réouverture et de la définition du protocole mise en place au collège, recevez, Mesdames et Messieurs mes salutations les meilleures.

La principale  
Catherine Keller